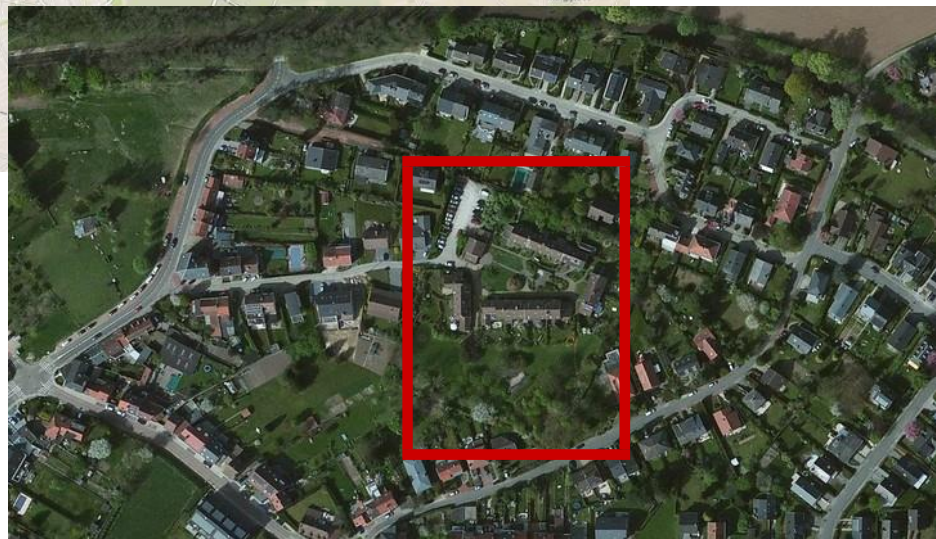
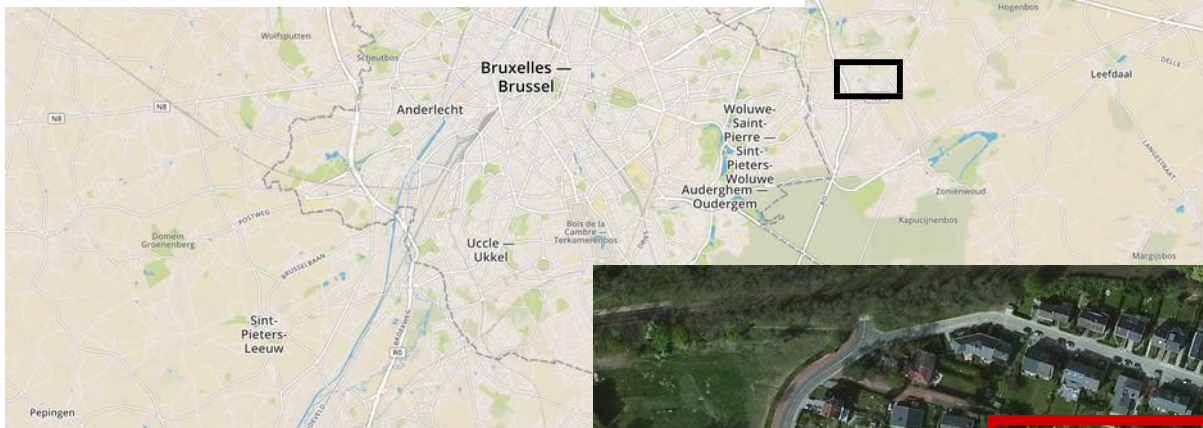


LA PLACETTE

habitat partagé en autopromotion



Adresse :
Opberg, 23
1970 Wezembeek-Oppem
Belgique

Compte rendu de l'atelier Erasmus du mardi 26 Mars 2019. Visite de La Placette.
Par Laurie et Yael.

I. Présentation

II. Genèse et idées

III. L'œuvre

IV. La vie du Village

I. Présentation

La Placette, située en périphérie de Bruxelles, est principalement entourée de résidences individuelles. Le quartier est aéré, vert, et bien desservi. Des restes de campagne subsistent. L'arrivée en tram dans une allée boisée s'ensuit de quelques minutes de marche le long d'un champs où paissent des vaches.

Il s'agit d'une opération en autopromotion d'habitat groupé et participatif. Ce groupe de co-acquéreurs gère la mise en commun des ressources et des moyens humains depuis la conception de l'ouvrage jusqu'à sa réalisation : le montage juridique et financier, la maîtrise d'œuvre, la gestion des parties communes. Ils gèrent parfois la mise en commun de prestations supplémentaires : jardin, maisons d'accueil, cuisines collectives, salle de fête, potager, jeux d'enfants, parking etc.

Cette autogestion permet une maîtrise de la qualité des prestations et des matériaux, dans le respect de l'environnement. La personnalisation du rendu architectural, des espaces et des modes de vie, alors choisis et non subis, nourrit la coopération entre les habitants.



II. Genèse et idées

De jeunes amis, en recherche d'autres modes de vie suite au renouveau culturel de Mai 1968, se lancent dans un projet d'habitat coopératif. Ils se mettent donc à chercher et trouvent un terrain en périphérie, alors encore relativement rurale, de Bruxelles. Se réunissant une à deux fois par semaine, et ce chaque semaine, quitte à délaissier leurs enfants parfois désespérés de cet engouement pour ce projet fou, ils posent les bases de leur création.

Ils décident de ne pas définir de charte et de pratiquer une communication claire et bienveillante pour plus d'évolutibilité dans leur mode de gouvernance. Leurs moteurs sont entre autres la solidarité entre les cohabitants, la mixité sociale et intergénérationnelle, et le respect de l'environnement. Les prises de décisions peuvent prendre des semaines, dans le choix de l'esthétique des boîtes aux lettres, par exemple, alors que les choix des façades ont été faits en une seule après-midi.

Le projet a été initié en 1985 et sa réalisation confiée à l'architecte Thierry Lamy.

Ils sont tous copropriétaires du terrain, et chaque foyer est propriétaire de sa maison.

"They did not know it was impossible so they did it" Mark Twain



III. L'œuvre

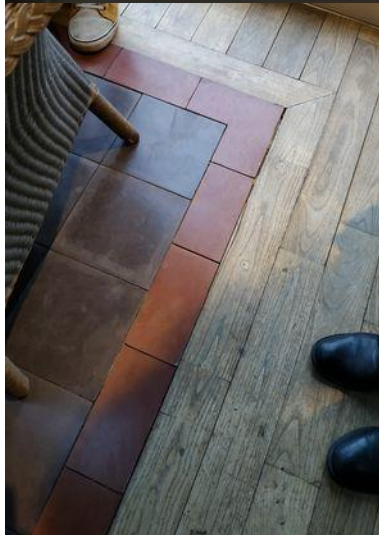
Le Village s'articule autour d'une placette, qui fut le premier chantier avant même la création des maisons. La définition de l'espace se fait en plantant des arbres afin de gagner du temps sur la mise en forme du jardin, et par extension, du projet.

La Placette se constitue de onze foyers, d'une salle commune, et de deux maisons d'accueil actuellement occupées par un invalide et des migrants.

Un effort particulier et de nombreuses saisons, ont intégré les maisons au jardin. Une très grande diversité de fleurs, d'arbres et d'arbustes, fruitiers et ornementaux, sont là pour ravir la faune visiteuse.

Les frais de la salle commune sont calculés en fonction du nombre d'habitants par foyer tout en prenant en compte les moyens de finances des uns et des autres.

Ce qui dénote d'autres habitats partagés, est que l'architecture de l'habitat collectif en autopromotion permet généralement d'obtenir des prestations de grande qualité et à des coûts inférieurs à ceux proposés par les promoteurs. Des touches très personnelles, à la fois dans l'ensemble de la Placette, comme dans les réalisations personnelles de chaque foyer, ponctuent les lieux, et le temps semble affiner les goûts et les détails.



IV. La vie du Village

Les habitants de la Placette vivent en harmonie avec leurs convictions premières, bienveillance, communication et partage.

La place mise au centre des habitations invite chacun à s'y attarder pour un moment convivial. Le jardin, le potager, les vergers, les jeux d'enfants et la salle commune contribuent à entretenir une belle unité au sein des onze familles. Ils consacrent tous ensemble une journée par mois à l'entretien des espaces communs.

Le comité de gestion -renouvelé tous les ans et constitué de 4 personnes- s'occupe de l'organisation des événements, anniversaires, décès, baptêmes, et ce qui touche à la vie sociale du village.

Les projets individuels et l'imagination ne manquent pas. En se baladant dans les jardins privés, on peut s'étonner de la créativité des habitants.

Les habitants envisagent prochainement d'acheter une maison se situant au bout du jardin commun, pour y vivre leurs vieux jours et laisser la place aux enfants désireux de re-vivre dans la maison familiale.

